HUITIÈME ANNÉE — N° 34 | En avant la Grue! | SAMEDI 27 AVRIL 1889

LA GRUYÈRE

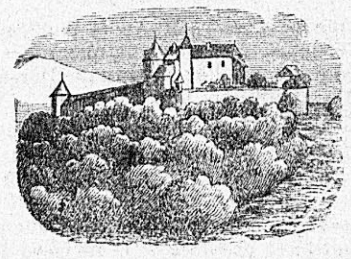

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 26 avril 1889.

Nos émigrants et la république Argentine.

(Suite.)

Je veux arriver tout de suite à vous décrire l'état actuel de l'agriculture dans la république.

La population augmentant d'année en année, et surtout les villes prenant une grande extension, des colonies agricoles se formèrent, et la culture des céréales fut entreprise sur une plus grande échelle. Comme je vous l'ai dit, cependant, une région entière et fort considérable resta consacrée à l'élevage du bétail.

La province de Buenos-Ayres fait partie de cette région.

Examinons d'abord les pays d'élevage.

On élève dans les prairies : la race chevaline, la race bovine, la race ovine, la race porcine, mais sur une moins grande échelle.

Dans le nord, on trouve quelques troupeaux de chèvres.

Les exploitations agricoles où l'élevage seul est pratiqué demandent une faible mise de fonds en dehors de l'achat des chevaux et du bétail.

Les terrains doivent tous être clôturés de manière à pouvoir y parquer le bétail et à changer de pâture quand cela est nécessaire.

Ces clôtures sont toutes en fil de fer galvanisé. Pour les soutenir, on emploie le bois de fer, qui croît en abondance dans le nord, sur les rives du Parano. Ces pieux, d'une excessive dureté, peuvent servir pendant vingt ans avant d'être renouvelés. Le prix de ces clôtures est malgré cela assez élevé, car le fil de fer est importé d'Europe, et le bois doit venir de loin.

En fait de bâtiments, il n'y a généralement qu'une petite maison en briques pour l'intendant *(major domo)* ou le propriétaire, et quelques chaumières en terre *(ranchos)* pour les gardiens des troupeaux *(puesteros)*. Ceux-ci ont chacun la garde d'un ou de plusieurs enclos. Ils doivent veiller au troupeau et entretenir les clôtures. Quelquefois on leur laisse la faculté de posséder un troupeau de moutons. Tous ont leurs chevaux à eux pour faire leur service.

La nature de l'herbe des prairies varie assez selon les régions. On peut cependant la distinguer en *pasto tierno*, qui est l'herbe la plus tendre et la plus nutritive, et en *pasto fuerto*, qui est plus dure et donne beaucoup de paille.

Dans certaines régions, on brûle ces pailles sur pied, et il repousse tout de suite une herbe tendre que le bétail mange avec plaisir. On trouve aussi par place le générium. Lorsque ces prairies naturelles ont été pâturées longtemps par le bétail, il y pousse spontanément un trèfle moucheté qui est de la famille de la luzerne (sans doute la luzerne maculée). Le champ se couvre aussi alors d'une espèce de chardon marbré, qui préserve le trèfle du soleil pendant les sécheresses de l'été, et dont le bétail mange les jeunes pousses. En général, pour la mise en valeur, on procède de la manière suivante : on commence par mettre des chevaux pour tasser le terrain ; on met ensuite des moutons, qui améliorent considérablement le sol, et enfin on peut élever du bétail. On calcule qu'un troupeau peut s'accroître annuellement de 20 à 30 % par les naissances.

Les chevaux.

La majeure partie des grandes propriétés d'élevage sont entre les mains des Argentins, et ils ont encore beaucoup à apprendre sur l'élevage du cheval.

Les chevaux indigènes trouvés dans le pays par les premiers éleveurs descendent de chevaux andalous abandonnés jadis par les Espagnols, mais singulièrement modifiés par le milieu où ils ont vécu, ainsi que par les privations et la vie sauvage. Ils sont généralement petits, avec la tête trop forte, la croupe ravalée, les membres trop grêles. Mais ils ont tous des aplombs irréprochables, ce qui tient certainement à l'élevage en liberté. Dans le sud, cependant, on trouve des chevaux avec plus de taille (1m60) et moins défectueux.

Les Argentins se sont fort bien rendu compte de l'infériorité de leur race chevaline et, pour l'améliorer, on a, depuis longtemps, introduit des étalons d'Europe.

On a essayé un peu de tout, et les principales races de chevaux connues en Europe ont fourni des reproducteurs aux éleveurs argentins.

Les races de gros trait y sont représentées par des percherons, des Clydesdale, des Suffolk et quelques chevaux belges. Les races plus nobles par le sang, par l'anglo-normand, le cheval tarbe et diverses autres races.

En somme, il n'y a rien de très suivi, et on en est encore aux essais pour déterminer le cheval le plus propre à améliorer la race indigène.

Comme le bétail, les chevaux d'élevage restent toute l'année en pâture. A la saison de la monte, on amène dans le *coral* (sorte de cour clôturée avec des pieux très solides) les juments jugées les meilleures. On choisit dans le nombre celle que l'on veut donner à tel ou tel étalon. Quant à la masse des juments indigènes, elles restent dans la prairie, où quelques étalons de leur race se forment chacun une sorte de harem qui ne les abandonne pas, et chacun de ces troupeaux se cantonne dans la partie du champ qu'il a choisie.

Ce système est certainement défectueux, et beaucoup de juments ne sont pas fécondées. Mais l'énorme quantité de juments de grandes exploitations ne permet guère de faire autrement. La jument, dans la république Argentine, ne sert qu'à la reproduction ; on n'attelle et l'on ne monte que les étalons et les chevaux hongres.

C'est vers l'âge de un à deux ans que tous les chevaux sont marqués ; chaque *estanciera* a sa marque légalement déposée.

Depuis quelques années, le goût des courses s'est considérablement développé. Je veux parler des courses telles qu'elles se font en Europe, car de tout temps les Gauchos se sont livrés avec passion aux luttes équestres.

Il y a maintenant à Buenos-Ayres et dans la plupart des grandes villes des hippodromes à l'instar de ceux de l'Europe, et les courses y sont pratiquées de la même manière : courses plates, courses obstacles et courses au trot. Ces dernières sont les plus intéressantes, car quelques sportsmen ont introduit depuis quelques années des trotteurs américains du Nord de premier ordre.

(A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le Conseil a transféré à M. Otto Hebbel, colonel à St-Gall, le commandement de la IVe brigade d'artillerie. Il a nommé lieutenant dans les troupes sanitaires (pharmacien) : M. E. Kambli, à Vevey.

Le Conseil fédéral a nommé : Receveur au bureau principal des péages à Genève (gare de Cornavin,

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 42

L'OR TYRAN

PAR

PAUL VERDUN

Ensuite, c'est une belle cause ! Les preuves matérielles accablent jusqu'à présent Marchand, mais il nie avec une telle fermeté, avec une telle persistance, que je me demande et que beaucoup de mes confrères de la presse se demandent s'il n'est pas innocent, s'il n'est pas la victime de quelque machination infernale.

Ah ! ça serait un triomphe superbe pour l'avocat qui arracherait au jury la vie de cet homme !

Un Lachaud frapperait sur les jurés à grands coups d'émotion. Aux preuves matérielles, il opposerait les preuves morales.

Il montrerait la réputation de cet écrivain, une des gloires de la littérature, une de nos gloires nationales, tout un passé d'honneur, tout un avenir de succès, jetés dans la boue par les mains d'un aventurier obscur, peut-être de ce Mordy qui est en fuite.

Il amènerait au pied du tribunal la femme et l'enfant de l'accusé ; il ferait pleurer les juges, et les forcerait à s'écrier : Cet homme est innocent !

Je ne suis pas docteur en droit, mais j'ai fait longtemps la chronique judiciaire dans le *Courrier politique*, j'ai assisté à tous les grands procès criminels de ces dernières années, j'ai l'expérience de la cour d'assises ; eh bien ! je vous le déclare, je n'ai jamais vu une cause où la part fût si belle pour le défenseur. Il me semble, à moi, que, tout médiocre orateur que je sois, je la gagnerais.

C'est là un coup de fortune pour un avocat.

Maurice Belcoq a pour lui d'être l'ami du romancier, et, peut-être, à cause de ce titre, malgré sa jeunesse et son inexpérience, obtiendra-t-il que l'écrivain lui confie le soin de sa défense. S'il réussit, ce sera la fortune pour lui.

Seulement, il aurait besoin d'un conseil, d'un mentor qui le dirigeât ; qui le guidât de son expérience ; qui lui montrât les côtés de l'affaire qu'il faut tenir dans l'ombre, ceux, au contraire, qu'il faut développer en pleine lumière, et, surtout, qui lui fournît des preuves de l'innocence de son client.

Une preuve, une seule preuve, bien que petite, apportée en plein tribunal, produite au cours du plaidoyer, pourrait emporter cause gagnée.

Mais Maurice Belcoq n'aura pas de protecteur, car les avocats célèbres qui espèrent cette plaidoirie et qui s'en verront frustrés, le laisseront se tirer d'affaire comme il le pourra.

Je le répète, il lui faudrait un conseil.

Ferrari, en proie à une grande émotion, riposta :

— Il l'aura.

— Il l'aura ! Qui sera-ce ?

— Moi !

— Vous ! s'écria le journaliste, qui n'avait prononcé ce discours qu'afin de faire vider à son interlocuteur le fond de son sac.

Je croyais que l'histoire que je vous avais racontée ne vous intéressait pas.

Le voyageur ne répondit pas tout de suite.

La voiture parcourait la rue de Rivoli. Elle s'arrêta devant l'hôtel des *Peuples latins*.

— Tout à l'heure, monsieur le journaliste, dit Ferrari, vous me demandiez de garder pour moi les renseignements que vous aviez à me communiquer. Je vous promets le silence sur ce que vous venez de me dire et sur ce que vous m'apprendrez encore.

Jusqu'à présent vous n'avez fait que me répéter des événements qui, d'après votre aveu, sont connus de plusieurs personnes dans la presse. Je pense que ce que vous m'avez déjà dit n'est rien à côté de ce qui vous reste à m'apprendre.

— En effet, mais vous avez si peu de temps pour m'écouter !...

Cependant, si vous désirez m'entretenir, fixez-moi un jour et une heure où vous serez moins occupé. Je vous fournirai alors bien d'autres détails, et ceux-là d'une importance capitale.

— Venez me voir demain matin à dix heures.

D'ici là, rappelez à votre mémoire le plus grand nombre de renseignements possible.

Par contre, je mettrai à votre disposition le récit d'aventures par lesquelles j'ai passé en Afrique, capables de doubler le nombre des lecteurs de votre journal.

Pietro Ferrari ouvrit la porte du fiacre et descendit sur le trottoir.

— C'est bien convenu, dit-il, je vous attends demain à dix heures.

grande vitesse) : M. André Wulliémoz, de Vuarens (Vaud), actuellement contrôleur à ce bureau ; commis de poste à Bulle : M. Gustave Duruz, de Murist (Fribourg), aspirant postal à Morat.

Monnaie suisse. — Le budget de 1888 prévoyait la frappe de 100,000 pièces de 20 francs en or ; d'après les calculs établis, le kilo 9/10 d'or fin devait revenir à 3110 francs, mais ensuite de nouveaux calculs et en présence du cours élevé du papier sur Paris et sur Bruxelles qu'il aurait fallu se procurer comme couverture, on a reconnu que le kilo 9/10 reviendrait à 3147 fr. 20 ce qui faisait ressortir la pièce de 20 francs à 20 fr. 30, non compris les frais de frappe ; la Confédération a, en conséquence, renoncé pour le moment à donner suite à ce projet.

Maladies du bétail. — Le Bulletin fédéral constate une diminution de 126 étables et de 477 pièces de bétail dans le tableau de la fièvre aphteuse du bétail. Cette maladie est donc en pleine décroissance.

Aucun cas n'est signalé dans les cantons romands.

Bienfaisance. — La somme des dons parvenus de l'étranger au Conseil fédéral en faveur des inondés d'Uri, du Rheinthal et des Grisons, ainsi que des grêlés de Zurich, est de 19,857 francs dont 14,823 francs pour Uri, 1881 francs pour le Rheinthal, 1694 francs pour les Grisons et 1457 francs pour les grêlés de Zurich.

Train de plaisir Genève-Paris. — A l'occasion de l'inauguration de l'Exposition universelle, il sera fait, entre Genève et Paris, un train de plaisir aller et retour à prix réduit.

Un commissaire allemand pincé. — On écrit de Bâle à la *Zuricher Post* que le commissaire de police Wohlgemuth, de Mulhouse, s'était mis en relation avec un tailleur du nom de Lutz, établi à Bâle, qu'il avait envie de racoler comme agent provocateur. Et de fait, il fit remettre à Lutz une somme de deux cents marcs pour ses services futurs, avec la recommandation de « se démener de son mieux ». Dernièrement, Wohlgemuth fixa un rendez-vous à Lutz pour le jour même, à Rheinfelden en Argovie, afin de lui donner toutes les instructions nécessaires. Mais les autorités de Rheinfelden avaient eu vent de l'arrivée du commissaire allemand, et lorsque celui-ci parut au lieu du rendez-vous, il y trouva deux gendarmes qui le conduisirent en lieu sûr.

Cette nouvelle, ajoutent les *Basler Nachrichten*, paraît exacte ; il est au moins vrai que des tentatives ont été faites auprès du tailleur Lutz dans le but de faire de lui un mouchard aux gages de la police allemande.

Zurich. — L'assemblée des délégués des sections zuricoises du Grütli, réunie à Pfäffikon, s'est prononcée en faveur de la représentation proportionnelle et pour une nouvelle initiative en faveur de l'introduction du monopole d'Etat pour le commerce des céréales.

— On annonce la mort de M. H. Steiner, professeur de théologie et de langues orientales à l'université de Zurich.

— La tempête de lundi a fait cinq victimes sur le lac de Zurich. Une barque où se trouvaient deux jeunes garçons a été engloutie. Trois adultes ont été noyés aussi vers la même heure, près de Stäfa.

— A Dietikon est mort, par suite d'un empoisonnement du sang, un jeune homme qui, en voulant accompagner un homme ivre, tomba et se blessa à la main. Un abcès s'en suivit qui amena la mort. C'est un clou de soulier auquel il s'est piqué qui en est la cause.

Berne. — Le corps des pompiers de Bienne vient de s'adjoindre six membres du Velo-Club pour servir d'estafette en cas de sinistre. Les velocemens porteront l'uniforme du corps.

Bâle. — Une scène horrible a eu lieu lundi après-midi à l'hôpital cantonal de Liestal. La direction faisant procéder à diverses réparations aux chambres réservées aux malades faibles d'esprit, ces derniers ont dû être logés dans une autre partie du bâtiment. Durant le transfert, un des aliénés est parvenu à se saisir d'une pelle, et, devenu subitement furieux, il s'est précipité sur un gardien, l'a jeté à terre et lui a broyé le crâne au moyen de la pelle. Le pauvre gardien n'a pas tardé à expirer. Il va sans dire que le malade n'a pas eu conscience de son épouvantable crime.

Saint-Gall. — On annonce la mort du comte Ladislas Plater, grand seigneur polonais, fondateur du musée polonais de Rapperswyl, un des apôtres les plus fervents de l'idée nationale polonaise. Le comte Plater avait dû quitter son pays à la suite de l'insurrection de 1830-1831. Il s'était d'abord fixé à Paris, après quoi il vint en Suisse où il s'efforça d'être pour ses compatriotes un bienfaiteur et un centre de ralliement. Il avait institué une fête commémorative annuelle dans son beau château de Rapperswyl où il a réuni une belle collection d'objets et de souvenirs historiques précieux pour l'histoire de la Pologne.

Le comte Plater avait été l'exécuteur testamentaire du comte Ostrowski, mort à Lausanne il y a quelques années.

Glaris. — Le lundi de Pâques, une barque où se trouvaient cinq jeunes filles d'Ennenda, revenant d'une cérémonie, a chaviré dans le lac de Wallenstadt, près Weesen.

Quatre de ces jeunes filles ont péri dans les flots. La cinquième a pu se sauver, ainsi qu'un jeune homme qui conduisait la barque.

Argovie. — Quelques enfants s'étaient assis, à Reinach, sur une plante de sapin couchée à terre, lorsque celle-ci se mit en mouvement et écrasa l'un d'eux.

Vaud. — Comme les journaux l'ont déjà annoncé, la Société des Amis-Gymnastes organise pour cette année un concours de lutteurs. Elle a constitué, sous la présidence d'honneur de M. le syndic de Lausanne, un comité d'organisation présidé par M. le municipal Grenier.

Le concours a été fixé au 26 mai prochain et, en cas de mauvais temps soutenu, au 2 juin suivant, sur la place de Beaulieu.

— Le tribunal de police de Lausanne a condamné à quarante jours d'emprisonnement un individu qui avait adressé à une personne très honorable de notre ville une lettre anonyme remplie des insinuations les plus infâmes. Certains indices avaient heureusement permis de découvrir l'auteur de cette méchanceté.

— Dans la nuit de lundi à mardi, une nommée R., domestique en Plan (Aubonne), quittait la maison de ses maîtres, vers 3 heures du matin, et allait se jeter dans le Toleure. On a retrouvé son cadavre mercredi matin. La malheureuse passait pour avoir l'esprit un peu faible.

— Un nommé A., de Yens, domestique de campagne, rentrait chez lui, mardi soir. Arrivé vers l'ancien pont de Lavigny, il se coucha au bord de l'Aubonne. En voulant se relever, il tomba à l'eau et fut entraîné par le courant. La levée du cadavre a eu lieu ce matin.

— La comtesse de Rantzau, fille du prince de Bismarck, est actuellement en séjour à l'hôtel Roy, à Clarens. Elle est accompagnée d'une suite nombreuse.

— Le grand-duc George-Michaïlovitch, fils du grand-duc Michel de Russie, venant du Midi, est arrivé mercredi à Genève par le train de 11 h. 45. Le grand-duc est reparti sans être descendu de wagon par l'express de midi, se rendant à Vevey.

Neuchâtel. — Un affreux accident est arrivé mardi, à 5 heures du soir, dans une rue de Neuchâtel. Un petit garçon de trois ans a été pris sous les roues d'un camion lourdement chargé : il a reçu un coup de sabot de cheval et deux roues lui ont passé sur le corps. Il est mort peu de temps après l'accident.

Genève. — Une rixe, qui a eu des suites mortelles, a eu, dans la nuit de lundi à mardi, pour théâtre un café du quartier des Pâquis à Genève.

Le nommé Dom. V., cordonnier, âgé de 31 ans, originaire de Traveria (Italie), se serait pris de querelle avec un de ses compatriotes nommé H. P., menuisier de son état, à propos de faits remontant à la fête nationale française du 14 juillet de l'année dernière. La discussion, provoquée par des motifs tout à fait futiles, a bientôt dégénéré en une bagarre, au cours de laquelle Joseph V., frère de Dom. V., vint au secours de ce dernier. Dans la lutte, Dom. V. porta à son frère, qui était, paraît-il, accroupi, un coup de tranchet dans le flanc droit. Le blessé sortit alors du café en courant pour tomber mort dans les bras de son frère, après avoir fait quelques pas.

Le meurtrier est arrêté.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Jules Barbey d'Aurévilly, dit le *Gaulois*, a succombé à une lente maladie qui, depuis longtemps déjà, le minait. On espérait encore que sa vigoureuse nature triompherait du mal. Le grand âge ne l'a pas permis. Le puissant romancier des *Diaboliques* et de *Ce qui ne meurt pas*, le rude critique de *Les Œuvres et les Hommes*, le poète de quelques beaux vers trop rares, on le pourra louer toujours, car son œuvre est impérissable. Le « connétable des lettres françaises », comme on l'a appelé, était dans sa quatre-vingt-unième année. Il était né à Valognes, en 1807. Toute sa vie fut pauvre, et c'est une gloire de plus. Cette plume dédaigna d'acquérir une richesse facile. Il vivait tant bien que mal, dans une chambre meublée, dans un coin du vieux Paris qu'il aimait.

— Trente soldats de l'Amérique du Nord sont arrivés à Paris, conduits par un officier supérieur. Ils résideront dans la section américaine. Une escouade de soldats mexicains est attendue.

— M. Boulanger est arrivé mercredi à 3 heures à Londres, à la gare de Charing-Cross ; 200 personnes étaient sur le quai, pour la plupart des journalistes. Dans l'enceinte de la gare, il y avait environ mille personnes ; elles ont poussé quelques cris de : « Vive Boulanger », mêlés de sifflets et de huées. Deux dames ont présenté des bouquets au général. La foule était immense aux abords de la gare. Quand la voiture de M. Boulanger est sortie de la gare, des cris de : « Vive Boulanger » et des hourras ont été poussés, mêlés de quelques huées.

La voiture allait se remettre en marche. Il l'arrêta, se pencha à l'intérieur de la portière et fit rapidement cette recommandation au chroniqueur :

— Quoi que puisse vous donner à penser l'intérêt que je parais prendre à l'affaire Marchand, je compte que vous garderez vos réflexions pour vous.

— Vous pouvez y compter, monsieur Ferrari. Discrétion pour discrétion ! Renseignements pour renseignements !

— Donc, à demain !

— A demain !

XXI

LES IDÉES D' « ALGUAZIL »

Le lendemain matin, à dix heures précises, le journaliste, exact comme un militaire, frappa à la porte de la chambre de Pietro Ferrari, à l'hôtel des *Peuples latins*.

Il portait sous le bras un long et épais rouleau de papiers.

Au premier coup d'œil jeté sur le visage de l'explorateur, il comprit que c'était au conférencier racontant froidement le châtiment qu'il avait infligé à ses porteurs, et non à l'homme troublé qu'il avait accompagné en voiture, qu'il allait avoir affaire.

— M'apportez-vous beaucoup de renseignements ? demanda Ferrari.

— J'en apporte surtout de précieux.

J'ai mis en pratique votre recommandation. Toute la nuit j'ai songé à l'affaire Marchand.

Certains points de vue se sont présentés à mon esprit ; des opinions entendues deci et delà me sont revenues à la mémoire. Je crois qu'elles pourront vous aider puissamment dans les recherches que vous voulez entreprendre pour découvrir des preuves de l'innocence du romancier.

— Avant que vous ne m'exposiez vos idées, monsieur le journaliste, ayez donc l'amabilité de m'indiquer comment vous avez appris l'histoire qui a mis en rapport Louis Talbot et Gustave Marchand ?

— Je l'ai entendu raconter pour la première fois dans une famille avec laquelle je suis en relation d'amitié, chez les Pimponard. Ceux-ci ont connu Marcel Pepin, Antony Camelot, l'écrivain et leur fils adoptif, pendant le siège de Paris.

Leur récit m'a d'ailleurs été confirmé depuis par d'autres personnes.

— Fort bien ! Et vous êtes sûr que Maurice Belcoq soit resté en assez bons termes avec Gustave Marchand pour que celui-ci lui confie, malgré sa jeunesse et son inexpérience, le soin de sa défense ?

— J'en suis certain. Il faudrait que le jeune avocat fût bien maladroit pour ne pas obtenir cette plaidoirie.

— C'est parfait !

Maintenant, arrivons au crime lui-même.

Je vous rappelle nos conventions conclues hier : discrétion pour discrétion ; renseignements pour renseignements. Ne craignez donc pas de m'instruire largement et de me communiquer vos plus secrètes pensées.

J'en userai de même avec vous pour le récit que vous m'avez demandé, de mes explorations en Afrique.

Le journaliste inclina la tête en signe d'assentiment, il prit le long paquet de papiers qu'il portait sous le bras et le déroula.

— Voici, dit-il, la collection de mon journal le *Courrier politique*, qui, de toutes les feuilles périodiques, contient la narration la plus complète de l'affaire Marchand.

Permettez-moi de vous en rappeler les faits principaux. Ce rappel ne sera point inutile.

Le point de vue auquel nous devons nous placer est celui-ci : nous voulons, c'est-à-dire, vous voulez prouver l'innocence de Marchand. Donc nous ne devons admettre à aucun moment qu'il est criminel, ni qu'il a coopéré pour quelque part que ce soit, grande ou petite, à l'assassinat.

Mettre le romancier de côté ; soupçonner tout le monde, excepté lui ; et chercher le coupable par tous les moyens : telle doit être notre ligne de conduite.

— C'est juste, approuva Ferrari.

— Nous recommençons l'instruction au rebours de celle de Queyrat, puisque nous tenons, d'ores et déjà, pour fausses toutes ses conclusions. Nous agissons comme pourrait le faire l'inculpé lui-même, s'il n'était pas interné à Mazas.

Maintenant, veuillez suivre mes explications avec l'application la plus grande.

— Allez de l'avant, je vous écoute attentivement.

— La première nouvelle de l'assassinat qui soit parvenue à la presse remonte au 17 septembre.

Ce jour-là, à dix heures du matin, un domestique du banquier Odon Wegrow se présenta rue Fondary, sonna à la porte de René Bernard, n'obtint pas de réponse, et revint chez son maître.

Celui-ci se rendit chez le commissaire de police de Grenelle, qui fit ouvrir par un serrurier la porte de l'appartement de René Bernard.

(A suivre.)

Italie. — Une scène dramatique, qui s'est passée mardi passé, a mis en émoi toute la ville de Turin.

Les nommés Cohen Caglio et Tellio se présentaient au domicile privé de M. Dina, agent de change, rue Alfieri. M. Dina étant très malade, ils furent reçus par Mme Dina, une des femmes les plus jolies et les plus élégantes de Turin. Caglio réclama une somme de 20,000 francs pour le compte de la maison Gerson-Vivante et Cº, de Paris ; Telfio une somme de 60,000 francs pour le compte d'une autre maison de Paris. Ils voulurent pénétrer de force dans la chambre du malade. Mme Dina, croyant les effrayer, tira en l'air un coup de revolver. Les deux individus la désarmèrent, et, la brutalisant, ils entrèrent malgré elle dans le couloir conduisant à la chambre de son mari.

La malheureuse femme, affolée, arracha un poignard à une panoplie et le plongea dans le ventre de Cohen Caglio, qui expira quelques minutes après, au moment où M. Dina, épouvanté du bruit qu'il entendait, s'était levé et, tout chancelant, se présentait à la porte de sa chambre.

Mme Dina a été arrêtée.

Allemagne. — Une brochure qui a paru à Londres sur la situation du parti socialiste allemand et dont l'auteur est le député Liebknecht, a été saisie par la police chez les libraires de Berlin.

Angleterre. — Mercredi, à Nelson, comté de Lancastre, le « professeur » Taylor a fait une descente en parachute, qui s'est terminée d'une façon malheureuse. Parti d'une hauteur de plus de mille mètres, M. Taylor est arrivé à terre si violemment qu'il s'est cassé une jambe.

Turquie. — M. Grutsch, président du conseil, a confirmé le prochain retour de l'ex-roi Milan. Milan passera probablement un mois à Belgrade. La reine Nathalie ne reviendra pas tant que le gouvernement ne l'invitera pas. Milan accompagnera son fils à l'exposition de Paris.

Amérique. — Une ovation a été faite à Philadelphie au capitaine Mussill, le commandant du *Missouri*, qui, jetant sa cargaison à la mer, a sauvé les 700 naufragés du *Dannmark*. Une souscription a été ouverte pour lui offrir, ainsi qu'à ses officiers et à son équipage, un présent en souvenir de leur belle conduite.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 23 avril 1889.* — La commune d'Estavayer est autorisée à lever un impôt et celle de Brunisried à contracter un emprunt hypothécaire.

On alloue à la Société pour l'amélioration de la race chevaline de la Suisse romande un subside de 200 fr. pour le concours hippique de Payerne.

— On confirme dans leurs fonctions :

MM. Wegmuller, W., à Morat, membre de la commission phylloxérique du Lac ;

Guillod-Chervet, à Praz, membre de la commission phylloxérique du Lac ; Pillonel, Victor, à Cheyres, membre de la commisssion phylloxérique de la Broye ; Delley, Frantz, à Delley, membre de la commission phylloxérique de la Broye ; Monney, François, à Châbles, membre de la commission phylloxérique de la Broye.

— On nomme :

MM. Barbey, Pierre, suppléant d'état civil à Onnens ; Johner, Jacob, débitant de sel à Chiètres.

Nous apprenons avec plaisir qu'une de nos compatriotes, Mlle Clémence Broye, fille de M. le juge fédéral Broye, vient de subir avec plein succès les examens propédeutiques de médecine devant le jury fédéral de Lausanne. C'est, croyons-nous, la première Fribourgeoise qui se voue à l'étude de la médecine.

Nous adressons à Mlle Broye nos félicitations et nos vœux de réussite dans sa carrière.

CHRONIQUE LOCALE

Accident. — Un bien triste accident vient d'éprouver la famille de Justin Droux, à La Joux.

Le fils aîné, jeune homme rangé et fort estimé dans la contrée pour sa loyauté et sa bonne conduite, rentrait avec un camarade, mercredi, vers les 5 heures de l'après-midi, de l'inspection militaire à Romont.

En traversant le village de La Joux, une des limonières de la voiture se cassa, le cheval prit peur et le char alla heurter contre un mur. Le choc fut si violent que les deux jeunes gens furent lancés à quelque distance ; on releva le jeune Alfred Droux sans connaissance, ayant une partie du crâne enfoncée, mais respirant encore.

Son camarade fut plus heureux ; il se tira d'affaire avec quelques légères contusions.

Société d'utilité publique. — Un comité d'initiative s'est formé à Bulle pour prier tous les citoyens qui s'intéressent aux progrès économiques de la contrée de bien vouloir se rencontrer à une assemblée qui aura lieu à l'Hôtel de Ville à Bulle le dimanche 28 avril prochain, à 2 heures de l'après-midi, pour discuter de la fondation d'une Société d'utilité publique dans la Gruyère.

Bulle, le 26 avril 1889.

Monsieur le rédacteur,

Dans la supposition que la statistique ci-dessous sur les recensements du bétail opérés dans le district de la Gruyère en novembre 1888 et mars 1889 intéressera peut-être quelques-uns de vos lecteurs, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements suivants en vous priant en même temps d'informer MM. les inspecteurs qu'à partir de ce jour ils peuvent encaisser leur provision auprès du receveur d'Etat.

Veuillez bien agréer, etc. *Le receveur d'Etat.*

Recensement et assurance de la race bovine en novembre 1888.

1º 6025 têtes de bétail à cornes de 3 mois à 2 ans, à 30 c. par tête, ont produit . .	Fr.	1819 50
2º 8060 têtes de bétail à cornes de 2 ans et au-dessus, à 40 c. par tête	»	3224 —
Total de l'assurance de la race bovine,	Fr.	5043 50
Moins provision payée par MM. les inspecteurs par	»	706 25
Il reste net,	Fr.	4337 25

Assurance chevaline.

1º 120 chevaux de 3 mois à 2 ans, à 30 c. la tête . . .	Fr.	36 —
2º 964 » de 2 ans et au-dessus, à 40 c. la tête . .	»	385 60
3º 15 » de cavalerie, à 40 c. la tête	»	6 —
1099 chevaux. Total,	Fr.	427 60
Moins provision des inspecteurs . .	»	54 95
Il reste net,	Fr.	372 65

Recensement et assurance en mars 1889.

14,351 têtes de bétail à cornes ont été taxées 3,141,275 fr. et la provision de MM. les inspecteurs, calculée à raison de 10 c. la tête, a produit 1435 fr. 10 c.

Assurance chevaline.

104 chevaux de 3 mois à 2 ans, à 30 c.	Fr.	31 20
959 » de 2 ans et au-dessus, à 40 c.	»	383 60
16 » de cavalerie, à 40 c. . .	»	6 40
1079 chevaux. Total de l'assurance,	Fr.	421 20
Moins provision de MM. les inspecteurs	»	53 95
Il reste net,	Fr.	367 25

VARIÉTÉ

Au paradis des blanchisseuses.

M. Lavanchy, l'agent général de la société anglaise du « Sunlight soap », a eu une idée fort originale en offrant, lundi passé, une course gratuite sur le lac aux blanchisseuses des ports de la côte suisse. A 10 ½ heures, le débarcadère d'Ouchy est chargé d'une nuée de ces bonnes femmes, de représentants de la presse et de personnalités marquantes du monde industriel et commercial. Le *Léman* et le *Bonivard*, pavoisés pour la circonstance et couverts de monumentales réclames, prennent tout ce monde et le conduisent au Bouveret. Le Sunlight fait bien les choses : à bord, chacun reçoit une collation, dont un excellent Villeneuve fait le principal attrait. Les héroïnes de la fête — je veux dire les blanchisseuses — ne tardent pas à être tout à fait dans le mouvement. Selon l'antique tradition, deux ou trois d'entre elles commencent déjà à se contrarier, mais, grâce à l'intervention de quelques voyageuses, qui mettent la paix en causant plus que toutes les autres à la fois, les choses se passent en douceur. Dès l'embarquement à Genève, il s'était élevé un incident : parmi les lessiveuses embarquées à chaque port, le sort désignait un champion pour le concours de lavage ; à Genève, la chance avait favorisé une bonne femme, marchande de beurre, et qui n'est lessiveuse que dans ses moments perdus. Les maîtresses blanchisseuses avaient voulu lui faire passer un mauvais quart d'heure. La suite devait montrer que le « Sunlight savon » est tellement supérieur qu'avec lui, pour laver mieux que personne, il n'est pas besoin d'avoir souvent manié la « tapette » au bord du lac. A l'arrivée au Bouveret, on se rend, musique en tête, au Chalet de la Forêt où a lieu le « grand concours hygiénique et économique ».

Rangées au bord du lac, les douze « seilles » sont adjugées aux douze concurrentes, y compris une déléguée du syndicat des blanchisseuses parisiennes qui, pour la circonstance, a mis une robe de soie bleue, brodée à la main, dernier chic, et des souliers vernis. On donne le signal, chaque laveuse frotte avec ardeur son paquet de linge sale, et dès que le photographe a croqué ce groupe, le « grand » concours est déclaré clos. M. Lavanchy jette un coup d'œil sur le travail de chacune et l'on s'en va dîner aux tables qui ont été dressées sur l'herbe. Le concours a été expédié très vivement et nous souhaiterions à certain monarque une ample provision de « Sunlight savon ». On sait, en effet, que, selon la tradition, l'empereur d'Autriche lave, à chaque fête de Pâques, les pieds à douze vieillards indigents ; nul doute que le savon en question ne lui abrégeât cette cérémonie nécessairement un peu ridicule.

A la fin du banquet, toute une succession de lessiveuses en goguette montent sur la table, portent des toasts et chantent des couplets. L'une propose de boire à la santé de « cet excellent M. Sunligh », l'autre entonne le *Rufst du mein Vaterland*. Les maisons Kohler, à Lausanne, et Vautier, à Grandson, n'ont pas oublié que la journée est consacrée à la réclame aimable et font distribuer à profusion leurs excellents chocolats et leurs cigares bien connus.

On passe maintenant à la distribution des prix du concours. A tout seigneur, tout honneur : Paris obtient une couronne hors concours. Puis la marchande de beurre de Genève, si décriée naguère de ses camarades, reçoit le premier prix. Toutes celles qui, au départ, s'empressaient de lui crêper le chignon, se précipitent maintenant à son cou. La pauvre femme risque d'être étouffée. En une seconde, le bouquet qu'elle vient de recevoir est mis en mille pièces et les fleurs distribuées à toutes ses collègues. Les prix suivants sont remportés par les champions d'Ouchy (Mme Binne), Morges, Lutry, Montreux, Lausanne, etc. Il y a d'ailleurs, pour satisfaire tout le monde, autant de prix que de concurrentes.

Les bateaux attendent, chacun s'embarque et l'on part. Devant Chillon, on s'arrête pour qu'un photographe, placé à terre, puisse prendre une vue des deux embarcations et du château. Cette photographie sera répandue dans le monde entier en guise de réclame, et jointe à chaque morceau de savon. — A l'avant du bateau s'organise un bal. Parmi les plus intrépides danseuses, je remarque deux ou trois bonnes vieilles, ridées comme des pommes reinettes au printemps, et qui ont décidément jeté leur bonnet par dessus bord.

A 7 heures, nous débarquons à Lausanne, non sans avoir remercié M. Lavanchy, pour la société qu'il représente, de l'amusante journée qu'il nous a procurée. Il aura du même coup gravé le nom qu'il s'agit de faire connaître dans le souvenir de bien des blanchisseuses qui, en lavant leur linge au bord du lac (avec du « Sunlight savon », cela va sans dire), penseront bien longtemps à leur course du lundi de Pâques. *(Estafette.)*

FAITS DIVERS

Dans une réunion du conseil communal où le syndic ne se trouvait pas, un conseiller communal commença ainsi son discours :

— En présence de l'absence de M. le syndic...

La nature se rajeunit éternellement. Toute l'année, le sang secrète continuellement des matières inutilisables qui, si elles ne sont pas expulsées à temps, peuvent occasionner les maladies les plus diverses et souvent graves. Le printemps et l'automne sont les époques les plus favorables pour expulser du corps, au moyen d'une cure appropriée et inoffensive, toutes ces matières inutiles et nuisibles qui se sont accumulées et qui entravent les fonctions des divers organes, et éviter ainsi d'autres maladies graves qui pourraient facilement survenir par suite de cet amas de substances. On ne saurait recommander assez sérieusement de conserver soigneusement au précieux suc vital qui parcourt nos veines toute sa force et sa complète pureté au moyen d'une cure intelligente et suivie régulièrement ; cette recommandation s'adresse à chacun, à l'homme sain, ou qui se croit tel, aussi bien qu'à ceux qui souffrent de mauvaises digestions, de constipation, de flatulences, d'éruptions cutanées, de congestions, vertiges, fatigue et lassitude générales, hypochondrie, hystérie, hémorroïdes, douleurs dans l'estomac, dans le foie et dans les intestins, etc. Le meilleur remède en ce genre, ce sont incontestablement les Pilules suisses du pharmacien Rich. Brandt, que nos premières autorités scientifiques recommandent comme étant aussi efficaces qu'absolument inoffensives ; on les trouve dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte.

MISES PUBLIQUES

Lundi 29 avril courant, dès les 2 heures, vers le pont du moulin de la Trême, la commune de Bulle vendra 20 billons, 100 poteaux en chêne et 600 fagots.

Bulle, le 23 avril 1889.

273] *Le Secrétariat communal.*

MISES PUBLIQUES

Le soussigné vendra en mises publiques, à la Maison de Ville, à Broc, ***lundi 29 avril courant***, de 3 à 5 heures après midi, les immeubles désignés sous les articles 774 et 535 du cadastre de Broc.

En cas de non-réussite de la vente, ces immeubles seront immédiatement exposés en location.

274] ANDREY, notaire.

Mises publiques.

Mardi 30 avril courant, dès 10 h. du matin, devant l'auberge de l'Agneau, à Grandvillard, il sera vendu en mises publiques, pour cause de partage, tout le mobilier provenant des successions de Mme Musy, née Morand, et d'Auguste Morand, tel que meubles meublants, linge, literie, batterie de cuisine, etc.. etc.

Bulle, le 20 avril 1889.

Pour les exposants :

272] J.-C. BARRAS.

GLASSON & Cie - FERS

BULLE

Huiles et couleurs. Verre à vitres. Scies à eau garanties. Limes et meules émeri. Caillets Ire qualité et toiles à fromage. Retaillage de limes. Meules du pays et meules de France.

Fers et tôles. Tuyaux fer étiré, goudronnés. Poutrelles I pour construction. [153

BANQUE ET NOTARIAT

Placements hypothécaires à 4 1/2 %. Ouverture de comptes courants garantis par gardances de dam, même en dernier rang, chez

139] ***J.-J. Menoud,*** à Bulle.

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.

Epicerie fine

et grand choix de conserves alimentaires.

Bougies valaisannes.

Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale

en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.

Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féerique et grandiose. [507

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.

455] ***P. Favre,*** notaire, Bulle.

Ferblantier-couvreur.

Pierre Kropf,

maison de M. Jérôme WAGNER, serrurier, à BULLE,

se recommande pour tous les ouvrages en bâtiments concernant son état.

On trouve chez lui tous les articles de ferblanterie, entre autres : boilles à lait, lessiveuses, baignoires en tous genres, etc.

Prix très modérés. [259

LOUIS TREYVAUD

Place du marché, Bulle.

Avis aux agriculteurs.

Graines fourragères nouvelles :

Trèfle perpétuel, trèfle de Styrie, trèfle d'Alsace, trèfle du Midi, luzerne de Provence, esparcette de la Moravie, chanvre de Brisgau et du pays, pois, poisettes, lin, fenasse, froment, raygras et timothée.

Toutes mes graines sont garanties et de première qualité, à prix modérés. [254

Jean Meuwly,

vétérinaire du IIIe cantonnement de la Gruyère, prévient l'honorable public qu'il vient de s'établir à Bulle, place du Marché, près de la maison de M. Remy, voiturier (maison neuve). Il se recommande à toutes les personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance.

En cas d'absence, s'adresser à M. Wæber, hôtel de l'Union, à Bulle. [145

Agence de recouvrements

A. DAVET, procureur,

à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587

Jos. Chavaillaz, à Romont.

Engrais chimiques de Fribourg et Renens.

Tuiles d'Alsace, genre d'Altkirch, et ***tuiles d'Yvonand,*** les deux garanties pendant 10 ans contre la gelée. — ***Briques*** en tous genres. — ***Tuyaux d'Aarau et d'Angleterre.*** — ***Ciment divers*** et ***chaux.*** — ***Gypse de travail*** et ***gypse à semer,*** etc., etc. [249

FAVEUR SPÉCIALE POUR NOS ABONNÉS

Tous nos abonnés qui prendront, en envoyant la bande de notre journal, un abonnement à l'ÉCHO DE LA SEMAINE, revue POPULAIRE ILLUSTRÉE PARAISSANT LE DIMANCHE, sous la direction de M. Victor Tissot, et donnant dans presque tous ses numéros des articles de Jules Simon, Henry Maret, Alphonse Daudet, Aurélien Scholl, Emile Zola, André Theuriet, Richepin, Pierre Loti, Jules Lemaître Coppée, Octave Feuillet, Jules Claretie, Albert Wolff, Mirbeau, Guy de Maupassant, Ed. de Goncourt, Paul Bourget, G. Ohnet, Grosclaude, Albert Millaud, de Cherville, Flammarion, Pasteur, etc., contenant 48 colonnes de texte et 4 illustrations, et formant chaque année deux magnifiques volumes illustrés, représentant la matière d'une bibliothèque encyclopédique moderne d'environ 30 volumes ordinaires, auront droit à

UNE PRIME GRATUITE

POUR UN ABONNEMENT D'UN AN :

Un beau volume de 3 fr. 50 de nos premiers romanciers modernes, à choisir parmi 50 noms ;

POUR UN ABONNEMENT DE SIX MOIS :

Un joli volume à choisir dans la *Nouvelle Bibliothèque choisie des romans modernes* ou la *Bibliothèque choisie des chefs-d'œuvre français et étrangers* de la librairie E. Dentu.

(Voir le catalogue de ces primes sur la couverture de l'Echo de la Semaine dont un numéro sera envoyé *franco* à toute personne qui le demandera, 3, place de Valois, Paris.)

PRIX D'ABONNEMENT A L'*ÉCHO DE LA SEMAINE* :

France : Un an, 6 fr. ; six mois, 3 fr. 50. — Union postale : Un an, 7 fr. 50 ; six mois, 4 fr. 50.

Envoyer un mandat à l'administrateur de l'*Echo de la Semaine*, 3, place de Valois, Paris, en ajoutant ***50*** centimes en timbres-poste pour l'***affranchissement*** de la prime.

Imprimerie Émile Lenz

BULLE, 295 Grand'Rue 295, BULLE

Cette imprimerie, pourvue de plusieurs machines et d'un beau choix de caractères, se charge de toute espèce d'ouvrages typographiques, tels que :

Journaux et labeurs ;

Affiches, programmes, prospectus, cartes diverses, d'adresse, de visite, de convocation, etc., étiquettes ;

Impressions pour les administrations, le commerce et les sociétés ;

Têtes de lettres, factures, lettres d'avis, de faire-part et d'affaire, etc., circulaires ;

Registres à souches, actions, tableaux et formulaires ;

Catalogues, statuts et règlements de sociétés, registres réglés pour fromagerie ;

Formules pour inscription des voyageurs dans les hôtels, etc., etc. ;

Enveloppes avec raison sociale imprimée, au prix de fabrique.

IMPRESSIONS DIVERSES EN COULEURS

Exécution prompte et soignée. — Prix des plus modérés.

LA GRUYÈRE étant un des journaux les plus répandus dans le district et le canton, elle se recommande aux administrations et au public pour l'insertion d'annonces qui y trouvent une grande publicité.

TANNERIE - CORROIRIE

Cuirs. — Crépins. — Chaussures.

Gros. — Demi-gros. — Détail.

Ernest GLASSON, Bulle.

Cuir fort, en sèche de fond, battu et non battu, pour semelles. — Vache lissée. — Grand choix de dépouilles (débris). — Croupons français. — Vachettes et empeignes en tous genres. — Cuirs pour sellerie. — Peausserie diverse. — Assortiment varié de tiges élastiques, bottes à l'écuyère, etc. — Spécialité d'outillage pour la chaussure. — Fil pour cordonniers — à joindre — et pour machines à coudre. — Chevilles de bois. — Clouterie forgée et mécanique. — Noir. — Vernis. — Graisses et huiles pour chaussures et pour machines.

Toutes marchandises vendues de confiance et à des prix extra réduits.

Remises et escomptes suivant l'importance des ordres.

Achat de cuirs, peaux brutes, sauvagine, écorces, crins divers, suif, etc., aux meilleures conditions. [149

(OF9330) [611]

Supériorité indisputable

CACAO SOLUBLE

Marque

SPRÜNGLI

Zürich

CHOCOLAT

en tablettes et en poudre

On demande à louer :

Deux bonnes ***vaches*** à garder à l'étable.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [261

CACAO SOLUBLE

Suchard

EXCELLENTE QUALITÉ

PRÉPARATION INSTANTANÉE

OUVERTURE

DES

Bains de Montbarry

Dimanche 5 mai.

Bains et douches d'eau sulfureuse à toute heure. — Truites de rivière. [279

Se recommande *Le tenancier.*

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE.*

Se recommande

A. Raggenbass, fabt de limes,

successeur de Ph. Guidi,

482] 261, rue de Morat, Fribourg.

A l'imprimerie de ce journal :

Monseigneur Marilley.

Brochure de 72 pages et un portrait.

Prix : 50 cent.

BELLES AVOINES BLANCHES

récolte 1887. — Prix avantageux.

Magasins BARBEY-ROCHAT,

Croix-Blanche, Bulle. [84

Rougeur du nez.

Ce mal est généralement considéré comme incurable ; cependant, la Polyclinique privée à Glaris a fourni la preuve contraire en me guérissant complètement, par son traitement par correspondance, de ma rougeur de nez, en parties avec enflures et quelque inflammation, dont je souffrais depuis 3 ans. Reinach, juin 1887. Elise Eichenberger. [275

Engrais Coignet

première qualité.

GYPSE & ACIDE SULFURIQUE

Dépôt à Marsens : FÉLICIEN GAPANY

Prix modérés. [216

Le soussigné

se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour tous les travaux concernant son état, tels que : couvertures de bâtiment en tous genres, articles de ménage, réparations, etc., par un travail prompt et soigné et à des prix modérés. — Atelier chez M. Pinaton, mécanicien, à Bulle.

Alexandre HEIMO,

282] *ferblantier-couvreur.*

Avis médical.

M.-Ch. Broillet,

médecin-dentiste, à Fribourg,

sera à ***BULLE,*** *hôtel des Alpes,* le ***jeudi 9 mai,*** jour de foire. (267F) [285

A vendre : A distraire, 1000 pieds de bon ***foin.***

S'adresser à la Maison de Ville, Riaz. [281

On offre à prêter

sur hypothèque diverses sommes à *partir de* 35,000 fr. [284

S'adresser au notaire CHAPPALLEY, à Bulle.

Le chaufour

de la ***Tuilerie de La Tour-de-Trême*** sera ouvert dès le 2 mai.

283] YENNI, tuilier.

Froment rouge de printemps.

BELLES AVOINES DE SEMENCE

Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

Prix réduits. [213

Le chaufour

de la ***Tuilerie de Bulle*** sera ouvert dès le 1er mai.

Chaux à 10 fr. le tonneau.

280] ULRICH frères, tuiliers.

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillarine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez

Aimé MARGOT, *coiffeur-parfumeur,*

maison de Mme Placide MOURA, à *Bulle.* [250

Dimanche 28 avril :

Cassée

à l'auberge de la ***Couronne,*** à ***Sales.***

Invitation cordiale.

266] Vve MENOUD.

A louer :

Déjà pour la présente année, la montagne appelée « Le Gros-l'Hautin », rière La Tour, avec chalet reconstruit à neuf.

S'adresser au notaire MENOUD, à Bulle. [262

A vendre :

1500 pieds de bon ***foin*** et ***regain.***

S'adresser à BOSSON, menuisier, Riaz. [276

A louer :

Un ***jardin.*** — S'adresser à TORRIANI, marbrier, Bulle. [277

A louer : Un petit ***appartement*** au soleil levant.

S'adresser au bureau du journal. [278

A louer : Un ***atelier de charron*** au bas de la ville et une part de jardin.

S'adresser au bureau du journal. [193

Dépôt de charbon

chez Louis SCHNEUWLY, à La Tour-de-Trême, et chez M. GRAND, maréchal, à Bulle. [260

A vendre :

Un ***soufflet de forge*** tout neuf, à bas prix. — S'adr. au bureau du journal. [267

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Pour la Suisse : 1 an, Fr.

» » 6 mois, »

Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois

payable d'avance.

Prix du numéro : 5 ce

On s'abonne à tous les bu de poste.

BULLE,

Nos émigrants et

Ra

Je vous dirai maint bovine.

La bête que l'on tro directe des première conquérants du pays,

On pourrait la com ardennaises, avant les race.

Elle est petite, osse sement ni à la produc et camuse, généralem

Il en reste heureus a cherché à amélioret pour trouver des vach *mal creolio*, comme o

Pour le bétail com des essais de croisem heureux dans les con

Les progrès sont c bles que pour la race de tâtonnements, on ford, et ces deux rac tats.

Les éleveurs paie importés. Il est vrai sont de tout premier que s'ils sont accom ment en règle. On quelquefois jusqu'à avoir assez de taure pour la fécondation melles. La dépense donc généralement q ducteurs d'élite, à q les meilleures, ou ce croisement lorsque l'

Celui qui s'établit ter une certaine qua voir arriver plus vit

Les fils provenant

FEUILLETO

L'OR

PA

On trouva ce malheu chée. La mort remonta Je vous rappelle que de la découverte du cri demoiselle Calixte de Un baron polonais, jeune fille en mariage madame Wegrow, mè tait vu refusé.

Le 18 septembre, le coupable présumé. Il s romancier avait besoi lets échéant le lendem ment un renouvellemen présenté aux guichets versé les 10,000 francs

L'écrivain, arrêté e heures un quart, il av banque dans une envel